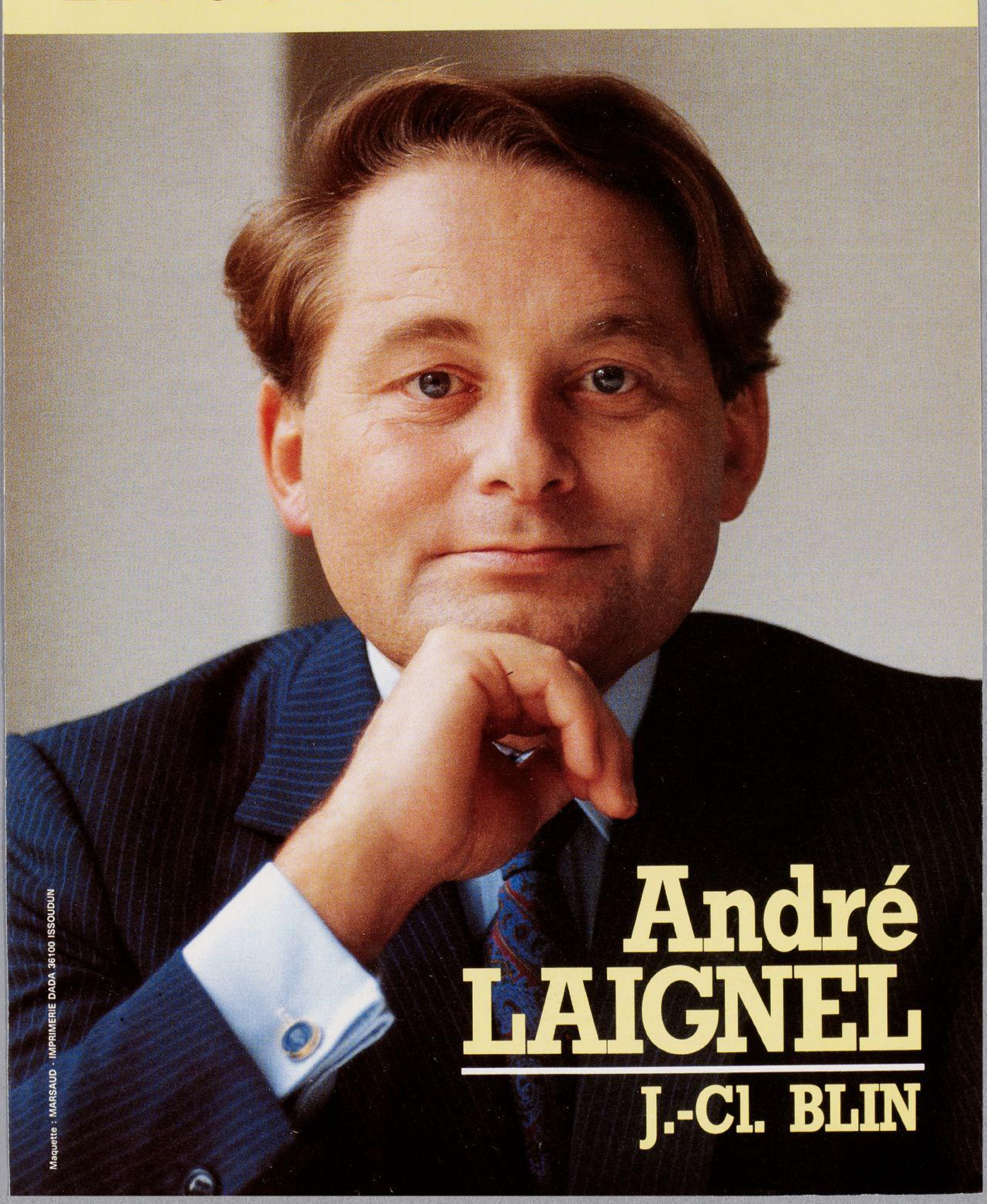
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'INDRE. 2e CIRCONSCRIPTION
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Avec le Président



André LAIGNEL
Maire d'Issoudun

ISSOUDUN, le 6/6/ 1988

Madame, Monsieur,

Merci aux 22 190 électrices et électeurs qui, dès le premier tour, m'ont accordé leur confiance. J'y suis particulièrement sensible. Avoir obtenu 48,4 % des suffrages, me fait un devoir de donner à la circonscription et au département de l'Indre toutes mes forces, faites de conviction, de compétence et de volonté d'avenir.

L'essentiel reste à faire.

Il est indispensable que toutes les forces de gauche, toutes les femmes et les hommes de progrès, se rassemblent.

Mobilisez-vous.

Rien n'est jamais acquis. Il faut donner au Président de la République, François MITTERRAND, une majorité.

Imaginez ce que serait la situation de la France si, par malheur une majorité de droite était élue. Ce serait la paralysie permanente, le retour à l'injustice sociale ; bref : la crise.

A l'inverse, une majorité de gauche permettra au Président François MITTERRAND d'accomplir **l'œuvre de justice, de paix et de progrès**, pour laquelle les Françaises et les Français l'ont élu.

Electrices, électeurs, la circonscription Issoudun, Argenton, La Châtre ; l'Indre, la France, méritent que vous vous déplaciez dimanche prochain ; l'avenir, le vôtre, celui de vos enfants, dépend de vous.

Je, suis sûr de pouvoir compter sur l'immense majorité d'entre vous.

Jean Claude BLIN et moi-même, nous ne serons forts que de votre confiance. Merci.

André LAIGNEL
Maire d'ISSOUDUN
Secrétaire d'État chargé de la
Formation Professionnelle

Suppléant : **Jean-Claude BLIN**
Conseiller général d'ÉGUZON
Conseiller technique agricole
pour le secteur ARGENTON-ÉGUZON

Vu, le Candidat